

## Clarification

La Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle indique que l'article paru le 29 août 2014 dans le journal Al Chourouk sous le titre « La HAICA a accepté l'attribution des autorisations en attente du visa du Gouvernement », propageant des nouvelles quant à l'attribution d'autorisations par la HAICA à certains établissements audiovisuels, est dénué de tout fondement.

Aussi, la HAICA reconferme que les résultats des autorisations de création et d'exploitation de chaînes audiovisuelles seront annoncés le 2 septembre 2014, comme déjà publié dans un communiqué précédent.

Elle rappelle aux journalistes qu'il faut s'éloigner des rumeurs dont l'objectif est la perturbation des travaux de l'instance, et elle les appelle à chercher l'information à la source.